

# LA LANGUE DU GRAND-DUCHÉ ET L'ŒUVRE DU POÈTE NATIONAL DICKS

par JULES KEIFFER, Inspecteur principal honoraire.

Le Grand-Duché de Luxembourg, entouré de la France, de la Belgique et de l'Allemagne, parle dans la vie ordinaire une langue que ses voisins ne comprennent pas. Le dialecte dont il se sert est d'origine essentiellement allemande. En dehors de la démonstration savante, il suffit, pour le prouver, de constater ce qui se passe dans nos écoles primaires. En règle générale — les exceptions sont trop rares — l'enfant, avant d'aller à l'école, ne parle que le patois du pays. A l'école, il commence par apprendre à lire et à écrire l'allemand moderne, et, à la fin de l'année, grâce à l'enseignement intuitif, il comprend les questions que le maître lui pose en cette langue et sait y répondre plus ou moins correctement! C'est que la plupart des radicaux de notre langue se retrouvent dans le bon allemand.

L'étude de la langue française, qui commençait jusqu'ici en 3<sup>e</sup> année, présente infiniment plus de difficultés, et les progrès sont nécessairement plus lents, parce que, en dehors de quelques vocables entrés dans notre langue mais souvent fortement défigurés par les terminaisons dialectales, tout, de ce côté, est nouveau et le vocabulaire est la tournure des phrases. Il est donc incontestable que la tâche de l'école primaire, appelée à apprendre deux langues à la fois, est excessivement ardue. Aux fins de pouvoir réaliser plus efficacement le programme chargé et en présence de la nouvelle orientation, il a été jugé nécessaire de renforcer l'étude du français aux dépens de l'autre langue et des branches secondaires et de l'avancer d'un semestre, à partir de cette année scolaire. Il semble étonnant que cette mesure soit estimée inexécutable, avant même que le premier essai en ait été fait. Dans les classes inférieures de nos gymnases, écoles industrielles, lycées et écoles normales, le programme assigne au français le double ou presque le double des heures de classe de l'allemand: 7:4, 7:5, 6:3, 8:4 et 7:4. Ces nombres se rapprochent successivement et finissent par devenir les mêmes, excepté les écoles normales, où le français l'emporte partout. Ce total pour les gymnases et les écoles normales est représenté par les formules 37:28 et 26:16. Les écoles normales comptent seulement 4 classes, séparées toutefois de l'école primaire par deux années de préparation spéciale.

La langue parlée s'apprend par l'usage, c'est-à-dire par la conversation et par son emploi comme langue véhiculaire dans l'enseignement. Pour éviter une quadruple énumération, notons seulement le fait très satisfaisant que le français sert dans ce but aux gymnases en 4 branches et en 4 autres à partir de la division supérieure, aux écoles industrielles, cette proportion est de 8 et 4, aux lycées de 12 et 3, et, pour les écoles normales, elle est de 8 branches pour le français et de 3 branches qui alternent entre les 2 langues véhiculaires. Il est inexact de prétendre sous le bénéfice de l'anonymat que le français ne peut pas servir par-ci par-là de langue véhiculaire aux classes supérieures de l'école primaire; les faits sont là pour attester le contraire, ce qui tout de même n'empêche que cette impossibilité malheureusement existe dans certaines classes. Les établissements d'instruction moyenne répètent la lexicologie française, étudient la syntaxe, font lire force extraits d'auteurs, composent de nombreuses rédactions pour terminer le cours par l'histoire de la littérature.

Le français étant la langue administrative du pays, l'homme politique, l'avocat, le professeur, pour se perfectionner davantage dans l'usage de cette langue, vont naturellement passer quelque temps en France, laquelle a même permis aux Luxembourgeois l'entrée de ses grandes écoles spéciales, dont les élèves, commensaux aimables pendant le séjour commun, deviennent des amis dévoués pour la vie.

Notre patois appartient aux dialectes du moyen allemand qui se sont développés et transformés sous l'influence du haut allemand. Pendant le 5<sup>e</sup> siècle, les Francs, quittant les bords du Rhin inférieur, s'avancent de plus en plus vers le sud, chassent les Romains et soumettent des tribus parlant l'ancien haut allemand. A ce contact, leur langue, le bas allemand, adopte insensiblement les sons gutturaux plus aigus de l'autre idiome. On raconte que, pour éviter tout soulèvement ultérieur, Charlemagne aurait après 785 transplanté en Allemagne méridionale et remplacé par des Francs 10.000 Saxons, dont de nombreuses familles se seraient établies dans nos Ardennes. Cette circonstance expliquerait certaines divergences et le caractère plus suave que prit cette langue sur notre territoire, où les Francs se fixèrent à la fin du 7<sup>e</sup> siècle. Le haut allemand, en effet, se distingue du bas allemand par la transformation des explosives fortes et des fricatives, et c'est sur la gradation de cette transposition de lettres que repose la subdivision des dialectes du haut allemand en deux grands groupes, dont l'un, comprenant celui du moyen haut allemand, renferme les dialectes francs dans ses trois divisions principales. Le dialecte de Luxembourg fait plus particulièrement partie du dialecte franc du Rhin pour la partie méridionale du pays ou celle qui descend vers la Moselle, tandis que, vers le Nord dans la direction de St-Vith, il présente un caractère ripuaire prononcé. D'autre part, le haut allemand moderne n'est pas sorti du développement d'un dialecte quelconque. Les dialectes sont au contraire la continuation des anciennes langues parlées, restées intactes des théories grammaticales et se trouvant, par leurs productions, en opposition avec la langue littéraire, qui, beaucoup plus jeune, prit naissance et grandit dans les chancelleries et, pour une bonne part, dans celles des empereurs de la maison de Luxembourg. On peut donc se demander, et c'est la conclusion à laquelle nous voulions arriver, avec quel droit nous imposons à notre dialecte l'étymologie et, partant, l'orthographe du langage littéraire dont il se dérive pas.

Notre patois diffère donc sensiblement de la langue allemande proprement dite. De même qu'à l'élève de l'école il faut quelque temps pour reconnaître sa langue dans celle que lui parle le maître et pour apprendre les mots qu'il n'a pas encore rencontrés sous cette nouvelle forme, de même l'Allemand qui prend domicile parmi nous ne comprend pas tout d'abord notre conversation, tellement les expressions sont changées dans l'inflexion et dans les terminaisons. Après quelque séjour, il saisira le sens des phrases, mais ne parviendra jamais à parler notre patois sans accent, comme un vrai Luxembourgeois. C'est que, comme nous le verrons plus loin, notre dialecte possède, à côté d'autres particularités, quelques sons intermédiaires entre deux voyelles, auxquels la bouche doit être habituée dès la première enfance.

(A suivre.)